



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



LE GROUPE AFD ET l'Océan



5 Md€

engagés par l'AFD entre 2019
et 2024 pour financer des projets
en lien avec l'océan

87 %

ont eu un impact positif sur
la biodiversité et le climat
en 2024

L'océan est un espace de vie et de développement en commun. La mission du groupe AFD est de contribuer à restaurer l'équilibre entre la préservation de son bon état écologique et ses multiples usages par l'humanité.

#MondeEnCommun

Notre vision de l'Océan

L'océan, essentiel au développement, à l'alimentation, à l'emploi et à l'économie de nombreux pays, est fragilisé par l'augmentation des pressions anthropiques. La dégradation des milieux, des littoraux à la haute mer, s'accroît du fait d'activités maritimes ou terrestres non soutenables : pêche et aquaculture non durables, pollutions générées par le rejet d'eaux usées, industrielles, agricoles ou de déchets plastiques, augmentation du trafic maritime, artificialisation des zones côtières, etc. En outre, le développement de nouvelles perspectives économiques en lien avec l'océan, telles que les énergies marines renouvelables, le dessalement ou encore l'exploitation minière des fonds marins, constituent de nouvelles menaces pour la santé des océans, en particulier si leurs impacts sont insuffisamment étudiés et pris en compte.

L'océan, en absorbant une partie significative du CO₂ présent dans l'atmosphère, est un élément essentiel du système climatique mondial. En retour, les effets du changement climatique sur l'océan entraînent des modifications substantielles des habitats et de la biodiversité marine (blanchissement des coraux ou modification de la répartition spatiale des espèces de poissons, par exemple).

Les événements climatiques extrêmes deviennent plus fréquents et intenses. L'érosion côtière et l'élévation du niveau de la mer représentent une menace pour 11 % de la population mondiale qui vit à moins de 10 mètres au-dessus du niveau de la mer. Outre le recul du trait de côte, des phénomènes de salinisation des nappes phréatiques et des terres agricoles sont déjà observés.

Certains écosystèmes marins et côtiers constituent des solutions naturellement efficaces pour s'adapter aux effets du changement climatique mais sont malheureusement souvent déjà dégradés. Les mangroves, récifs coralliens, herbiers et zones humides atténuent l'impact des

événements climatiques extrêmes et brisent jusqu'à 97 % de l'énergie des vagues. Les barrières de corail fournissent ainsi une première défense face aux impacts du changement climatique pour plus de 63 millions de personnes.

Les engagements de l'AFD en faveur de l'océan ont progressé au cours des dernières années. Ils incluent les projets dont les activités sont directement liées à l'océan, ainsi que ceux situés dans la bande littorale et sur les bassins-versants, lorsqu'ils ont un impact sur l'océan. Les interventions sont structurées autour de cinq axes complémentaires et interconnectés : la gouvernance, l'économie bleue durable, la protection des écosystèmes, la résilience et l'accompagnement des territoires insulaires et ultramarins.



90 %

du transport de marchandises transitent par l'océan

15 tonnes

de plastique sont rejetées dans l'océan chaque minute

90 %

des stocks de poissons marins sont surexploités ou exploités au maximum

40 %

de la population mondiale vit à moins de 100 km des côtes, dont 3/4 dans les pays en développement

- de 1 %

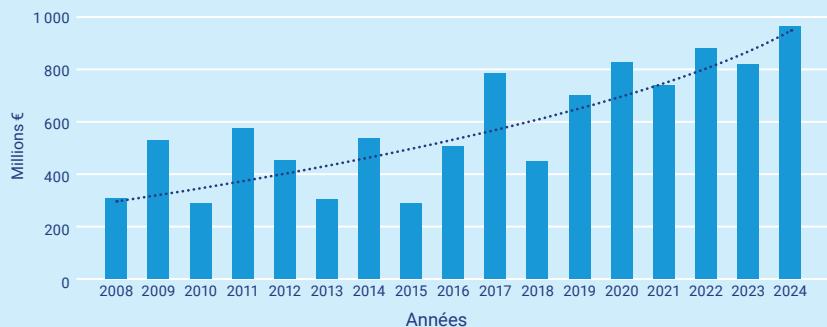
des récifs coralliens pourrait survivre dans un scénario à 2 °C de réchauffement global

30 %

du carbone anthropique et 90 % de l'excès de chaleur atmosphérique sont absorbés par l'océan

Les chiffres clés de l'AFD en faveur de l'Océan

Montants annuels moyens des financements Océan du groupe AFD depuis 2008



4,2 Md€

de projets financés entre 2020 et 2024

En 2024

87%

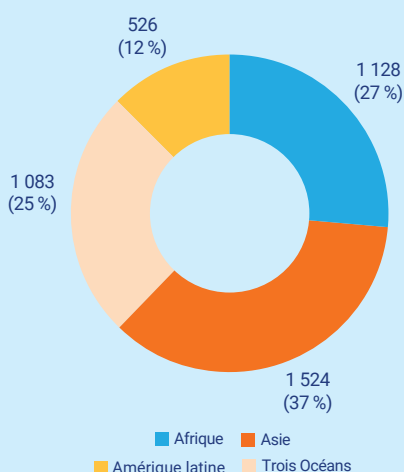
des engagements en faveur de l'Océan ont des effets positifs pour la biodiversité

99%

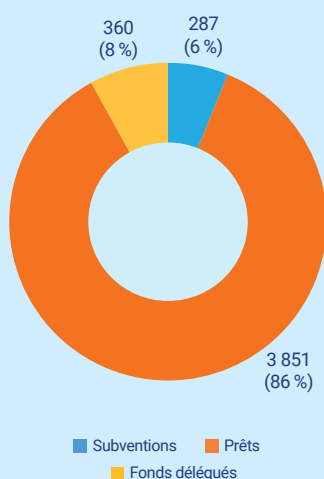
des engagements en faveur de l'Océan ont des effets positifs pour le climat

Le bilan des financements en faveur de l'Océan du groupe AFD entre 2020 et 2024

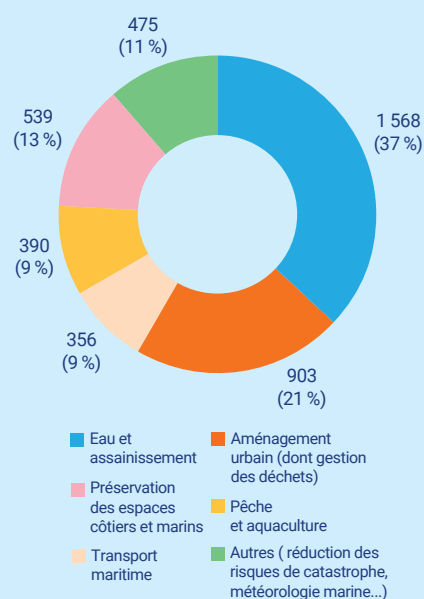
par géographie (en terme de M€)



par outil financier (en terme de M€)



par thématique (en terme de M€)



Pour des espaces marins et côtiers en bonne santé soutenant une économie bleue durable et inclusive

L'AFD adopte des approches différenciées et adaptées à chaque contexte, en priorisant les actions envers les plus vulnérables, en intégrant systématiquement les enjeux relatifs au genre, au climat et à la biodiversité, et en s'alignant sur les principes de l'économie bleue régénérative.

1

Améliorer la gouvernance des espaces et ressources marins et côtiers

Le groupe AFD accompagne les politiques publiques, institutions et organisations promouvant une bonne gouvernance et une gestion durable des activités et espaces marins et côtiers. Il soutient les stratégies et normes encadrant le développement de l'économie bleue, via des approches écosystémiques et de cogestion. La recherche scientifique et la production de connaissances interdisciplinaires sur les océans comme outils d'aide à la décision s'avèrent essentielles pour mieux comprendre, protéger et utiliser plus durablement les milieux marins. Le Groupe accompagne les instituts de recherche océanographique et météorologique, soutient la gestion durable des ressources halieutiques, renforce les capacités de suivi et de contrôle des activités maritimes et littorales. Il appuie également la sécurité maritime dans sa conception élargie, qui inclut des considérations environnementales (prévention des pollutions) et sociales (protection des personnes en mer).

Équateur

Accompagnement de la politique publique de conservation et d'usage durable des océans

2024-2026 | 92 M€ (prêt souverain)

1 MUSD (subvention d'assistance technique)

Ce financement appuie les politiques publiques en Équateur pour la conservation, la gestion intégrée et l'utilisation de ses espaces marins et côtiers, en garantissant la protection des écosystèmes et de leur biodiversité. En sus du financement budgétaire, l'AFD subventionne un programme d'assistance technique portant notamment sur la gouvernance intégrée des espaces maritimes, la stratégie de financement durable des aires marines et côtières protégées, la recherche océanographique et l'évaluation des stocks halieutiques, ainsi que des expériences pilotes de restauration de mangroves en tant que puits de carbone bleu.

2

Promouvoir une économie bleue durable et inclusive

Le Groupe soutient des projets de développement durable et inclusif des secteurs océaniques traditionnels et émergents (transport maritime, pêche, aquaculture, énergies marines renouvelables, câbles numériques sous-marins, dessalement de l'eau de mer...), s'alignant sur les principes de l'économie bleue régénérative. Le développement de filières génératrices d'emploi local – au bénéfice des communautés côtières les plus défavorisées et en particulier des femmes – telles que la petite pêche, l'aquaculture extensive ou encore l'écotourisme, est particulièrement recherché, en promouvant des conditions de travail décentes et des pratiques durables. Le Groupe accompagne la transition de secteurs à plus forte intensité capitalistique et notamment leur mise à niveau environnementale, sociale et énergétique réduisant ainsi leurs impacts sur les milieux marins.

Guyane

Connexion numérique de la Guyane à l'Europe
2025-2028 | 35 M€ (prêt souverain)

Le projet Lum@link vise à connecter la Guyane directement à l'Europe grâce à un câble sous-marin de dernière génération. Ce projet stratégique renforcera la connectivité domestique, l'inclusion, la souveraineté numérique et la résilience des territoires tout en créant des opportunités de coopération régionale et économique. Il permettra, en outre, de désenclaver l'Amazonie, en proposant une interconnexion aux États voisins du nord du Brésil.

L'AFD c'est aussi

• **Le Fonds Metis**, initié et hébergé au sein de l'AFD, qui mobilise les arts comme levier de transformation sociale en appui aux Objectifs de développement durable (ODD). Il soutient des projets socio-artistiques ancrés localement et mène un plaidoyer pour intégrer ces approches dans les politiques de développement. En 2024, il a lancé Diapason, un programme dédié aux enjeux océaniques, articulant action locale et portée globale.

• Le dispositif **Initiatives OSC**, qui soutient des projets portés par des ONG pour sensibiliser et renforcer les capacités des communautés et associations en faveur de la santé des océans. Celui-ci finance par exemple la création d'une aire protégée à Madagascar appuyée par le Gret ou la gestion durable des petites îles via le programme SMILO. Le dispositif permet également de soutenir des activités de mise en réseau et de plaidoyer, comme celles de la Plateforme Océan et Climat, celles de Globice Réunion pour la préservation des cétacés dans le sud-ouest de l'océan Indien, ou encore les actions du WWF visant à formuler des recommandations en faveur de la lutte contre la pêche illégale sur le plateau des Guyanes.

Guinée

Résilience climatique, pêche et aquaculture – projet Kounki
2025-2031 | 20 M€ (prêt souverain)
100 MUSD (prêt souverain Banque mondiale/IDA)
4 M€ (désendettement C2D)
5 MUSD (subvention de Problue)

Le projet vise une gestion plus durable de la pêche à travers notamment des plans de gestion et de la recherche sur l'adaptation au changement climatique, ainsi qu'une amélioration des chaînes de valeur via, par exemple pour les pêcheries, l'amélioration d'infrastructures de débarquement et de stockage, et l'optimisation de la chaîne de valeur de la pêche artisanale. La création d'opportunités économiques sera soutenue grâce à un fonds de garantie, permettant un accès au crédit et une diversification des activités.

Indonésie

Crimario II : interconnecter l'indonésien
2020-2025 | 18 M€ (subvention de l'Union européenne)

Le projet, mis en œuvre par Expertise France, vise à renforcer la sécurité et la sûreté maritimes dans la région indonésienne en améliorant la connaissance du domaine maritime grâce au partage d'informations, au renforcement des capacités et à la formation. Il permet notamment de renforcer la coopération inter-agences dans le domaine de la surveillance maritime, de la police, des enquêtes, des affaires judiciaires et de la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN), et ainsi de faciliter une meilleure gestion des crises et des incidents en mer.

Polynésie française

Financement partiel du programme pluriannuel d'investissements du port autonome de Papeete
2023-2029 | 26,50 M€ (prêt non souverain)

Le projet vise à moderniser les infrastructures portuaires essentielles à la cohésion du territoire, tout en accompagnant le port, notamment par une assistance technique portant sur la mise en place de meilleures procédures environnementales (obtention de la certification ISO 14001), le soutien à la digitalisation des procédures portuaires, la mise en œuvre d'un programme de dépollution de la rade, ainsi que l'amélioration de la gestion des eaux industrielles. Ce projet permettra la création d'au moins 180 nouveaux emplois locaux et un co-bénéfice climat évalué à 35 %, généré par l'amélioration de l'adaptation au changement climatique des infrastructures portuaires et du territoire.

Indonésie

Renforcement des capacités de recherche océanographique indonésienne
2020-2027 | 89 M€ (prêt souverain)
3,45 M€ (subvention de l'Union européenne déléguée à l'AFD)

Ce projet renforce les capacités de recherche océanographique indonésienne pour une meilleure connaissance et gestion de la biodiversité marine et des impacts du changement climatique. Il contribuera à améliorer la gestion, la qualité et les performances de la recherche océanographique, en particulier grâce à l'acquisition d'un nouveau navire de recherche.

Développement d'écoports de pêche
2022-2027 | 99 M€ (prêt souverain)
3,50 M€ (subvention de l'Union européenne déléguée à l'AFD)

Le projet permettra de réhabiliter et moderniser plusieurs ports de pêche afin d'améliorer leur performance, leur attractivité et leur durabilité, conformément aux normes internationales. Il appuie aussi la mise en place d'une politique de quotas de pêche en Indonésie, dans le but de gérer durablement les ressources halieutiques.

Philippines et Indonésie

Mise en place d'un indice de soutenabilité océanique (« Blue Esgap »)
2025 | 102 K€ (subvention)

Ce travail, mené par l'IRD (Institut de recherche pour le développement) en collaboration avec les gouvernements philippin et indonésien, vise à établir des tableaux de bord synthétisant les données existantes sur l'état des écosystèmes et milieux marins. Il permettra un meilleur diagnostic et un pilotage des réformes autour de la gestion des ressources marines dans ces deux pays.

Protéger les écosystèmes et renforcer leur résilience

3

Protéger les écosystèmes marins et côtiers

La protection des écosystèmes marins passe par la réduction des pollutions (plastique, chimique, biologique et sonore), en finançant des réseaux de collecte et de traitement d'eaux usées et de déchets solides, et en promouvant les pratiques agro-écologiques en zone côtière et sur les bassins-versants. Par ailleurs, le groupe AFD accompagne la mise en place et la gestion de parcs marins ou aires marines protégées, y compris en haute mer, en réponse à l'objectif de protection de 30 % des océans d'ici 2030, renforçant ainsi les co-bénéfices biodiversité et climat, et assurant la pérennité des retombées économiques et sociales. À cet effet, il appuie des solutions de pérennisation du financement de la conservation de la biodiversité marine et côtière.

4

Renforcer la résilience des écosystèmes, des populations et des infrastructures

Le groupe AFD soutient des politiques de prévention et de réduction de la vulnérabilité des villes, des populations, des infrastructures et des écosystèmes côtiers face aux conséquences du changement climatique mais aussi face aux menaces intrinsèquement liées à l'océan. Les technologies d'observation des phénomènes marins, les systèmes d'alerte ainsi que des solutions fondées sur la nature (récifs coralliens, mangroves, dunes, etc.) sont au cœur de la stratégie de l'AFD.

5

Soutenir les territoires insulaires et ultramarins

L'appui au développement des territoires insulaires fait partie intégrante de l'action du groupe AFD par un soutien à l'économie locale, à la gestion durable de leurs ressources marines et à la recherche d'autonomie alimentaire et énergétique, mais aussi par leur désenclavement, afin de sécuriser et compléter leur approvisionnement alimentaire, énergétique et numérique.

Caraïbe orientale

Mise en place d'un modèle de chaîne logistique pour la gestion des déchets
2022-2025 | 2,5 M€ (subvention de l'Union européenne déléguée à l'AFD)

La pollution plastique dans les états insulaires de la zone Caraïbe affecte la valeur des biens et services fournis par les océans, à commencer par la qualité des produits halieutiques et de l'environnement marin, et a des effets dévastateurs pour la santé humaine et la biodiversité. Le problème est démultiplié par l'augmentation des produits importés, les activités touristiques et le manque d'infrastructures sécurisées de traitement et recyclage des plastiques. Pour répondre à cette urgence, le projet Recycle Oeco permettra à la fois de renforcer le dialogue régional, de sensibiliser toutes les parties prenantes et enfin de concevoir une chaîne logistique durable pour la gestion des déchets plastiques qui sera testée dans deux États membres de l'Oeco.

Caraïbes

Gestion et coordination régionale des sargasses
2025-2029 | 8 M€ (subvention)

Le projet, mis en œuvre par Expertise France, a pour vocation d'impulser une dynamique de coopération régionale dans les Caraïbes et d'appuyer les petites îles en développement dans la structuration d'un cadre de gestion et de coordination régionale autour des sargasses. Son but : minimiser les impacts négatifs des échouages de sargasses sur les économies locales, les communautés et les écosystèmes côtiers.

Brésil

Assainissement dans l'État de Rio
500 MBRL (prêt Proparco)

Ce projet, porté par l'entreprise d'assainissement brésilienne Aegea, vise à améliorer durablement la qualité de l'eau et les conditions de vie dans la province de Rio, en étendant la distribution et en dépolluant la baie de Guanabara et plusieurs cours d'eau. Il bénéficiera à 8,7 millions d'habitants, créera plus de 3 000 emplois et renforcera la résilience face au changement climatique. Proparco apporte 500 millions de BRL sous format de prêt avec intermédiaire (BID Invest) à ces deux opérations.

L'AFD c'est aussi

• **La sensibilisation et l'éducation des jeunes aux grands enjeux mondiaux et à la solidarité internationale** : l'AFD mène plusieurs actions de sensibilisation aux enjeux océaniques, notamment auprès des jeunes. En partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale, elle publie un livret pédagogique sur l'océan à destination des enseignants. Ce livret, adossé à l'expertise interne de l'AFD et de plusieurs organisations de la société civile, propose des décryptages et des ressources autour de cinq grandes

thématiques marines. En parallèle, l'AFD assure la création du contenu du média digital Tilt qui diffuse des contenus accessibles (vidéos, BD, interviews...) en collaboration avec des experts, des OSC et des influenceurs, pour toucher un large public.

• **La participation à des événements internationaux**, tels que les COP ou les conférences des Nations unies sur l'océan, et **le partage de solutions ODD** pour la préservation des océans en leur sein.

Coalition Océan du FiCS

L'AFD co-préside la coalition océan du FiCS, une initiative stratégique visant à mobiliser les banques publiques de développement à travers le monde pour accélérer le financement de la protection des océans et l'économie bleue durable. Cette initiative vise à développer des instruments financiers innovants, renforcer les politiques publiques et favoriser le partage des connaissances et d'expériences entre banques publiques du Nord et du Sud sur les sujets liés à l'océan et l'économie bleue.

Turquie

Dépollution de la baie d'Izmir 2025-2027 | 110 M€ (prêt en facilité multi-tranches)

L'AFD appuie l'opérateur municipal d'eau et d'assainissement d'Izmir, troisième ville de Turquie dont la forte démographie engendre une importante pollution de sa baie, dans l'augmentation de la capacité d'épuration des eaux usées de la ville. Ce projet bénéficiera ainsi à plus de 6 millions d'habitants et contribuera à la restauration progressive des écosystèmes marins et côtiers de la baie.

Madagascar

Fondation pour les aires protégées et la biodiversité de Madagascar (FAPBM) 2024 - 2026 | 5 M€ (subvention)

L'AFD contribue au fonds de dotation de la FAPBM, fonds fiduciaire de conservation dont le rôle est de financer des aires protégées à Madagascar de manière pérenne, en particulier des aires marines protégées (AMP). Il en existe 22 à Madagascar, totalisant 10 % de la ZEE. Le plan stratégique de la FAPBM à l'horizon 2026 est de contribuer au financement de 12 d'entre elles, soit plus de 60 % de la surface totale des AMP malgaches.

Vietnam

Lutte contre l'érosion côtière

Province de Quang Nam
2023-2029 | 35 M€ (prêt) - 2 M€ (subvention de l'Union européenne déléguée à l'AFD)

Province de Ca Mau
2024-2030 | 19 M€ (prêt) - 3,8 M€ (subvention de l'Union européenne déléguée à l'AFD)

Avec ses 3 200 km de côtes, le Vietnam est l'un des pays les plus exposés au monde aux effets du changement climatique, notamment la montée des eaux. Dans deux régions, l'AFD finance des projets pour lutter contre l'érosion côtière et protéger durablement les côtes à travers des solutions vertes et grises. Elle soutient une gestion intégrée des zones côtières, afin de prévenir les causes de l'érosion.

Multi-Pays

Facilité carbone bleu 2024-2028 | 6 M€ (subvention)

La facilité carbone bleu vise à protéger et restaurer trois écosystèmes marins particulièrement efficaces dans le stockage de carbone : les mangroves, herbiers marins et marais salants. Trois projets vont démarrer au Costa Rica, en Équateur et en Tunisie et d'autres projets sont en préparation en Asie du Sud-Est, en Afrique subsaharienne et dans les Caraïbes. Grâce à ces initiatives, l'AFD contribue à la mise en place de mécanismes financiers durables en faveur de la lutte contre le changement climatique tout en préservant la biodiversité marine et côtière et en soutenant les communautés qui dépendent de ces écosystèmes.

Blue Action Fund 2018-2029 | 12,5 M€ (subvention)

L'AFD contribue, aux côtés de l'Allemagne, de la Suède, de la Norvège, de l'Irlande et du Fonds vert pour le climat, au Blue Action Fund, qui appuie les initiatives d'ONG internationales et locales visant à enrayer la perte de la biodiversité marine et à promouvoir le développement des communautés côtières qui en dépendent. Depuis sa création, le fonds a soutenu 35 projets couvrant 462 000 km² dans 22 pays.

Afrique du Sud

Modélisation multi-aleas des risques côtiers de la ville du Cap 2025-2026 | 475 K€ (subvention)

Ces études permettent de modéliser les risques côtiers en lien avec la hausse du niveau de la mer au Cap, deuxième ville du pays avec près de 4 millions d'habitants. La meilleure connaissance des phénomènes et des risques associés permet une planification urbaine qui repense et recompose le littoral.

Le groupe AFD finance et accélère les transitions pour un monde plus juste, sûr et résilient, en s'engageant pour les populations avec ses partenaires, partout dans le monde. Fort de ses entités complémentaires – l'Agence française de développement pour les financements publics, Proparco pour l'investissement privé responsable, et Expertise France pour l'expertise technique – le Groupe répond à tous les enjeux liés au développement durable.

Engagé dans plus de 160 pays ainsi que dans les Outre-mer, il adapte ses interventions aux réalités du terrain, soutenant activement les initiatives locales. Avec plus de 4 000 projets alignés sur les Objectifs de développement durable (ODD), le groupe AFD, au nom des Français, mobilise tous les acteurs engagés dans le développement économique et la préservation des biens communs : le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes-hommes ou encore la santé mondiale. Du côté des autres, pour un monde en commun.



© Falfrey-Francis / AFD

AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT

5, rue Roland-Barthes
75598 Paris Cedex 12
France

 afd.fr

 facebook.com/AFDOfficiel

 x.com/AFD_France

#MondeEnCommun

Production : Lucile / Mai 2025 / AFD